

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
23 MARS 2016

DATE d'AFFICHAGE
05 AVRIL 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 37
Présents : 35
Votants : 36

L'an deux mille seize,

le 29 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à l'Espace du Lenn à Ambon en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNALT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Hervé MICHAUD, - Mme Martine PENOT.

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mireille LUCAS a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°54-2016 – SERVICE ACHATS ET MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE REALISATION D'ETUDES DE SOL ET DE FILIERES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE DE L'OPERATION GROUPEE DE REHABILITATION

M. Joël BOURRIGAUD, Vice-président en charge de l'environnement, présente les éléments relatifs à la consultation qui a été lancée pour la réalisation d'études de sol et de filières d'assainissement non collectif dans le cadre de l'opération groupée de réhabilitation menée avec l'appui de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ce marché à bons de commande, avec un maximum de 200 études, est passé sous procédure adaptée ouverte. Il est conclu pour une durée de 36 mois, à compter de la notification du marché prévue en avril 2016, et se déclinera en trois périodes d'intervention :

- première période : prévision de 50 études
- deuxième période : prévision de 70 études
- troisième période : prévision de 80 études

16 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 5 entreprises ont remis une offre.

Les offres des différents candidats, ont été analysées en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique : 60%

La commission qui s'est réunie le 25 mars 2016 propose de retenir le cabinet TERRE ET VIA d'Auray, qui est le mieux-disant pour un montant global de 71 200 euros HT.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec le cabinet TERRE ET VIA et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extraire Certifié Conforme,
Le Maire, le 05/04/16